

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUN 2020

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 15

Date de convocation : 17 juin 2020

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 25 mai 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 7.1 027/2020 : BUDGET PRIMITIF 2020

Après les débats d'orientations budgétaires et la commission finances qui se sont tenus les 27 mai et 02 juin 2020, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif. Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget.

Celui-ci s'établit :

- Fonctionnement :	Dépenses : 2 478 624,47 € Recettes : 2 478 624,47 €
- Investissement :	Dépenses : 2 700 016,76 € Recettes : 2 700 016,76 €

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les débats d'orientations budgétaires qui se sont tenus les 27 mai 2020,
Vu l'avis de la commission des finances du 02 juin 2020,

Entendu l'exposé de Madame Patricia MELY, Adjointe aux finances, et après en avoir délibéré,

Décide d'approuver le budget primitif 2020 à la majorité par :

VOTES :	13 POUR	1 CONTRE	1 ABSTENTION
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 29 juin 2020
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20200624-2020DEL0027-BF
Reçu le 07/07/2020

